



DIPLOME D'ÉTAT AUDIOPROTHÉSISTE



180 ECTS

3 ANS

**UFR3S**

Département de Médecine
Centre de formation
universitaire d'audioprothèse
(CFUA)
Metro : CHU Eurasanté

Responsable pédagogique
Vincent KRAUSE
vincent.krause@univ-lille.fr

Christophe VINCENT
christophe.vincent@univ-lille.fr

Contact administratif
Scolarité Audioprothèse
Tél. 03 20 62 76 46
audioprothese-medecine@univ-lille.fr

Capacité d'accueil :
*Formation sélective (voir critères sur Parcoursup)

Option
Non

Régimes d'étude
Formation initiale

Langue d'enseignement
Français

Stages
Oui

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

L'audioprothésiste est un technicien professionnel de santé. Il conçoit, réalise et adapte des prothèses auditives destinées à des patients malentendants ou sourds.

L'audioprothésiste opère sur prescription médicale.

Il exerce principalement en libéral.

Pour exercer le métier d'audioprothésiste, il faut être titulaire du diplôme d'État (DE) correspondant au métier. Le diplôme d'État d'audioprothésiste est délivré aux étudiants ayant satisfait avec succès aux épreuves des examens de fin de première, de deuxième et de troisième années, et ayant soutenu avec succès leur mémoire de recherche.

Le DE d'audioprothésiste se prépare en 3 ans.

Plus d'information sur : <https://ufr3s.univ-lille.fr/medecine/audioprothesiste>

DIPLOME D'ÉTAT AUDIOPROTHÉSISTE

Le programme des études est orienté vers :

- les mathématiques et les sciences physiques,
- l'anatomie,
- l'audiométrie,
- les pathologies de l'audition et l'épidémiologie de la surdité.

Chacune des trois années d'études fait l'objet d'un examen terminal portant sur l'ensemble des matières enseignées dans l'année. Une seule session est organisée annuellement.

L'obtention d'une note moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 pour l'ensemble des travaux pratiques et des stages conditionne chaque année l'autorisation de se présenter aux examens.

Aucun étudiant ne peut redoubler plus de deux des trois années d'études. Nul ne peut être autorisé à tripler une année d'études sauf autorisation exceptionnelle accordée par le Doyen de la Faculté de Médecine sur proposition du Directeur de l'enseignement.

La soutenance du mémoire de recherche ne peut se faire qu'après la validation de la troisième année d'études..

COMPÉTENCES GÉNÉRALES

ATTENDUS NATIONALS

- Aptitude à la démarche scientifique
- Bonne maîtrise des compétences théoriques et expérimentales attendues en physique, sciences de la vie et mathématiques
- Aptitude à rechercher, sélectionner, organiser et restituer de l'information scientifique
- Aptitude à produire un raisonnement logique
- Capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée
- Maîtrise du Français et de l'expression écrite et orale
- Maîtrise des outils numériques et bureautiques
- Capacité à se documenter et à communiquer en anglais
- Rigueur et capacité d'organisation dans ses apprentissages
- Rigueur, méthode, assiduité
- Capacité à s'organiser, à prioriser les tâches, autonomie dans le travail, créativité
- Qualités humaines : empathie, bienveillance et écoute pour les plus fragiles
- Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture aux autres
- Aptitude à collaborer et travailler en équipe
- Aptitude à échanger / communiquer avec autrui

- Appétence pour la gestion administrative et les relations commerciales
- Capacité de gestion administrative et commerciale en relation avec la dimension médicale du métier

STAGES

STAGES : 1^{ère} année

- 10 semaines dans un service O.R.L. Hospitalier comprenant un département d'exploration fonctionnelle audio-vestibulaire
- 4 semaines à plein temps dans un Laboratoire d'Audioprothèse dont l'Audiothérapeute responsable possède l'agrément de Maître de Stage
- 2 semaines à plein temps dans une institution gériatrique

STAGE : 2^e année

- 16 semaines dans un laboratoire d'audioprothèse dont l'audioprothésiste responsable possède l'agrément de Maître de Stage

STAGE : 3^e année

- 16 semaines dans un laboratoire d'audioprothèse dont l'audioprothésiste responsable possède l'agrément de Maître de Stage

MODALITÉS D'ACCÈS

LICENCE 1

Pour les Élèves de terminale ou étudiants en réorientation, les personnes de nationalité française titulaires d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires et les ressortissants de l'Union européenne ou pays assimilés

> Demande d'admission sur la plateforme nationale Parcoursup à partir du 15 janvier 2026 et le 13 mars 2026 : RDV sur <https://www.parcoursup.fr/>

Pour les personnes de nationalité étrangère (hors ue et assimilés) > RDV sur <https://international.univ-lille.fr/>

Formation sélective : retrouvez sur Parcoursup les critères d'analyse des candidatures.

LICENCE 2 & 3

Retrouvez toutes les modalités sur <https://www.univ-lille.fr/formation/candidater>